

## Communiqué de presse.

Le 13 octobre 2023

# Droit légitime à la sécurité pour les Israéliens et respect du droit international vis-à-vis des Palestiniens

**L'ACAT-France condamne fermement l'attaque à grande échelle lancée le 7 octobre 2023 par le Hamas contre Israël. Le peuple israélien a le droit légitime à la sécurité. Pour autant, les menaces d'élimination de milliers de Palestiniens qu'Israël veut détruire sont contraires au droit international. Il faut éviter à tout prix ce que l'ONU qualifie déjà de tragédie.**

En ce qu'il frappe sans distinction des personnes du seul fait qu'elles sont désignées comme membres d'une communauté déterminée, le terrorisme est injustifiable en tout lieu et en toutes circonstances.

Chrétiens engagés, nos liens avec le judaïsme nous font d'autant plus ressentir et partager les souffrances causées par les attaques mortelles, aveugles, destructrices du Hamas et comprendre le désir d'Israël de se protéger de ces crimes.

Si nous reconnaissons au peuple d'Israël un droit légitime à la sécurité, nous avons l'obligation de nous élever contre une politique qui consisterait à « éliminer » des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants décrits comme des « animaux » qu'il s'agirait de détruire, au seul prétexte de leur proximité géographique avec un mouvement terroriste dans ce qui est reconnu internationalement comme une immense prison à ciel ouvert.

Les Nations unies ont indiqué avoir été informées par l'armée israélienne qu'environ 1,1 million de Palestiniens résidant dans le nord de la bande de Gaza devaient se déplacer au sud de l'enclave sous 24 heures, ce qui laisse envisager l'imminence d'une offensive au sol.

Faire le siège total d'un territoire palestinien que l'on prive pour une durée indéterminée de tout accès et de tout approvisionnement, alors que l'on sait que ses habitants n'ont nulle part où aller, est contraire au droit international et constitue un crime de guerre comme l'a rappelé l'ONU.

Nous attendons des femmes et hommes politiques ainsi que des citoyennes et citoyens d'Israël qu'ils trouvent la force de dépasser le désir de vengeance pour proposer une solution politique durable, seule perspective d'éradiquer un jour le terrorisme.

# 1,1 MILLION

**Israël demande à 1,1 million de Palestiniens de se déplacer sous 24 heures.**

Yves Rolland, président  
Bernadette Forhan, vice-présidente catholique  
Luc Bellière, vice-président protestant  
Brigitte Vilanova, vice-présidente orthodoxe

---

**CONTACT PRESSE.** Barthélemy Dioh,  
directeur de la communication  
direction-communication@acatfrance.fr  
+33 1 40 40 40 25